

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. : Six mois, 6 fr. : Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne : Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Notre Conseil d'Etat entendu ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Les garages d'automobiles sont divisés en deux catégories :

La première catégorie comprend les garages privés appartenant à des particuliers et où ne sont remisées que la ou les voitures qui sont leur propriété et servent à l'usage du propriétaire du garage.

La seconde catégorie comprend les garages publics où sont remisées des voitures assurant un service de louage ou dans lesquels des particuliers sont admis à abriter passagèrement leurs automobiles.

ART. 2.

Les garages d'automobiles ne peuvent être établis et exploités que sous les conditions prescrites par la présente Ordonnance.

ART. 3.

Les garages particuliers peuvent être établis sans autorisation préalable.

Toutefois, pour ces garages, l'aménagement et la disposition des lieux, ainsi que l'approvisionnement en liquides inflammables, devront présenter des garanties suffisantes pour la sûreté publique et être conformes aux prescriptions de l'Arrêté que prendra, sur la matière, Notre Gouverneur Général.

ART. 4.

L'ouverture et l'exploitation d'un garage public où sont emmagasinés, pour être vendus, l'essence, le pétrole, les huiles et en général tous les hydrocarbures utilisés par l'industrie automobile, sont subordonnés dans la Principauté à l'autorisation du Gouverneur Général.

Les demandes en autorisation devront être formulées sur papier timbré et désigner le local qui devra servir de garage ou l'emplacement sur lequel ce dernier doit être construit.

ART. 5.

Il est interdit aux exploitants de vendre au détail et de livrer aux acheteurs, autrement qu'en bidons clos et plombés, d'une capacité de 10 litres au maximum, les liquides inflammables tels que : essences, pétroles, huiles, etc., etc., visés à l'article précédent.

ART. 6.

En cas d'inobservation des conditions d'installation fixées par la présente Ordonnance et par l'Arrêté que prendra sur la matière Notre Gouverneur Général, l'autorisation serait retirée et les garages fermés, sans préjudice des poursuites judiciaires.

ART. 7.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à bord de Notre yacht *Princesse-Alice* à Thamshaon (Norvège), le premier septembre mil neuf cent huit.

ALBERT.

Par le Prince :

Pour le Secrétaire d'Etat,
Le Conseiller d'Etat,
FR. ROUSSEL.

Par Ordonnance Souveraine du 1^{er} septembre 1908, M. Paul Baffert, Ingénieur principal de la Marine à Toulon, est nommé Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance Souveraine du 1^{er} septembre 1908, M. Antoine-Claude-Marie-Auguste Delacour, Ingénieur de 2^e classe de la Marine à Toulon, est nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance Souveraine du 1^{er} septembre 1908, M. Paul Gueydan, Consul général de Monaco à Marseille, est nommé Délégué de notre Principauté au Congrès des Applications de l'Électricité qui se tiendra à Marseille, du 14 au 20 septembre 1908.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

AVIS D'ENQUÊTE.

Le Maire de la Ville de Monaco a l'honneur de prévenir les propriétaires de la Principauté que le nouveau plan cadastral, qui vient d'être révisé par les soins de la Direction des Travaux publics, sera soumis à une enquête administrative ouverte à l'Hôtel du Gouvernement, salle du Conseil d'Etat, où les nouveaux plans seront déposés du 10 août au 1^{er} décembre 1908.

Les propriétaires sont instamment priés d'en prendre connaissance et de signaler à M. Izard, commissaire enquêteur, les erreurs ou les inexactitudes qu'ils pourraient y constater dans la configuration de leurs immeubles.

A cet effet, les plans et les états de sections seront mis à leur disposition, pendant cette période, tous les jours, de 9 heures à 11 heures du matin (salle du Conseil d'Etat).

Monaco, le 3 août 1908.

Le Maire, Ch^{er} DE LOTH.

AVIS D'ENQUÊTE

Le Maire de la Ville de Monaco informe les habitants que le périmètre de protection de la Source Marie à Saint Roman étant appelé à être étendu jusqu'à la frontière nord de la Principauté, par suite de travaux de captage de nouvelles sources, projetées par la Société des Bains de Mer, le plan du nouveau périmètre de protection à établir éventuellement est soumis à une enquête de dix jours à partir du 14 courant.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de ce nouveau périmètre sont invitées à prendre connaissance du dossier et à remettre au Secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations.

Monaco, le 12 septembre 1908.

Pour le Maire,

L'Adjoint, Ch^{er} GINDRE.

La rentrée des classes des écoles primaires de la Principauté aura lieu le 21 septembre prochain, à huit heures du matin.

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
de Dames employées des Postes, des Télégraphes
et des Téléphones

Un concours pour le recrutement de dames employées aura lieu les 5 et 6 novembre prochain, au chef-lieu de chaque département de la République française.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 600.

Peuvent y prendre part les postulantes sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 50 au minimum, âgées de 18 ans au moins au 5 novembre 1908 et de 25 ans au plus au 1^{er} janvier 1908.

Par exception, la limite d'âge est reculée pour les aides, d'une durée égale à celle de leurs services en cette qualité, sans pouvoir dépasser 35 ans au 1^{er} janvier 1908.

Aucune demande de dispense ne sera prise en considération.

Les candidates devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur fournira tous les rensei-

gnements utiles et leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 3 octobre au soir.

La Société sportive « Herculis » a remporté, au concours de Piacenza, de brillantes récompenses dont voici la nomenclature détaillée :

Membres actifs (moniteur, M. A. Bellini). — Gymnastique simultanée : Premier prix couronné ; Pyramide sans engins : Premier prix.

Section Pupilles (moniteur, M. J.-B. Gastaud). Gymnastique simultanée : Deuxième prix.

Individuel athlétique : Deuxième prix, à M. J.-B. Gastaud. — Individuel gymnastique : Deuxième prix, à M. J. Vascellari.

Fête de nuit (productions libres) : Médaille en argent grand module.

Un mât en bois blanc de dix mètres de longueur a été trouvé, à un mille dans le sud de Monaco, par MM. Ollivier et Beau. Ce mât est déposé au Bureau de la Marine, où le propriétaire peut en demander la remise.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans son audience du 8 septembre 1903, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé V. P., né en 1833, à Savona (Italie), maçon, demeurant au quartier de Saint-Antoine, commune de La Turbie, à vingt-quatre heures de prison et cinq francs d'amende, pour rébellion et ivresse manifeste.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES

Les Marées

Je ne connais pas de spectacle plus grandiose que celui de la marée : quand, assis sur la côte rocheuse d'un coin de la Bretagne, on a devant soi une vaste étendue de récifs découverts, entremêlés de plaques de sable, et que, en quelques heures, on voit l'océan, s'avancant comme une charge de cavaliers, se ruer à l'assaut des rochers qu'il recouvre de ses eaux entraînées par un irrésistible flux, on ne peut s'empêcher d'admirer la nature dans une de ses plus imposantes manifestations.

Et si le spectacle est grand par lui-même, combien plus grand encore paraît-il quand on connaît la cause du phénomène, quand on sait que c'est l'attraction des astres voisins de nous, la Lune et le Soleil, qui soulèvent périodiquement les océans ! De tout temps, d'ailleurs, on a cherché l'explication de la marée, et les mythologies scandinaves en particulier ne manquent pas, par une sorte de prescience, de voir dans la puissance de leurs divinités, c'est-à-dire, en somme, dans les forces du ciel, la cause du flux et du reflux de la mer.

Il était réservé au génie de Newton de discerner la cause et d'énoncer la loi du phénomène, à celui de Laplace d'en expliciter le mécanisme, et c'est lord Kelvin qui devait avoir l'honneur de couronner l'édifice en réalisant la méthode élégante, simple et sûre qui permet de prédire et de calculer à l'avance les heures et les intensités du flot en un lieu donné de la terre.

La légende veut que ce soit la chute d'une pomme qui ait suggéré à Newton l'idée de l'attraction universelle : c'est possible, mais ce qui est certain, c'est que l'illustre savant, répondant à quelqu'un qui lui demandait comment il avait pu arriver à cette colossale découverte, lui dit ces simples mots : « En y pensant toujours. »

Cette loi de l'attraction, en effet, qui régit aussi bien le mouvement des sphères célestes qui gravitent les unes autour des autres par les mouvements alternatifs des flots de la mer, que la chute, vers le sol, de tous les corps pesant, a dû être d'autant plus difficile à discerner qu'elle est plus simple, et ce n'est pas trop de plusieurs années d'études et de réflexion de la part d'un génie comme Newton, pour arriver à l'élucider complètement. Elle peut s'énoncer de la manière suivante :

« Deux corps quelconques s'attirent entre eux proportionnellement à leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances. »

Cela veut dire que, si nous avons deux corps placés n'importe comment, exemple deux objets ayant chacun une masse d'un kilogramme et séparés l'un de l'autre par une distance d'un mètre, ces corps s'attireront avec une certaine force. Si la masse de l'un des deux corps est de deux kilogrammes au lieu d'un, l'attraction sera double ; elle sera triple si sa masse est de trois kilogrammes, et ainsi de suite.

Si, maintenant, les masses des deux corps en présence restent chacune de un kilogramme, leur distance, primitivement égale à un mètre, devient égale à deux mètres, c'est-à-dire se trouve doublée : aussitôt l'attraction devient, non pas deux fois plus faible, mais deux fois deux, ou quatre fois plus petite ; si la distance devient triple, l'attraction devient neuf fois plus faible, seize fois si la distance est quadruple... et ainsi de suite.

C'est par suite des attractions exprimées par cette loi que les planètes décrivent autour du Soleil leurs orbites elliptiques, que la Lune gravite autour de la Terre qui est son centre d'attraction. C'est encore elle qui sollicite tous les corps à tomber vers la Terre, en sorte que la « pesanteur » n'est qu'un cas particulier de l'attraction universelle.

En possession de cette loi, Newton l'applique aussitôt à l'équilibre de l'eau des mers répartie autour de la croûte terrestre. Cette eau, à laquelle ses molécules, plus libres que celles de l'écorce solide, donnent sa fluidité, peut obéir librement à l'attraction des corps célestes les plus voisins de notre globe. Parmi ces corps, les deux principaux sont la Lune et le Soleil. La Lune n'a pas une masse bien grande, mais sa distance à la Terre n'est pas très considérable : ce n'est que trente fois le diamètre de la Terre elle-même. Comme c'est la distance qui agit surtout dans les problèmes d'attraction, on voit que la faible masse de la Lune sera bien compensée par sa proximité de la Terre.

Donc, étant donnée cette proximité, une molécule d'eau, située sur la convexité de la Terre qui est dirigée vers la Lune, sera plus attirée qu'une molécule située sur un diamètre perpendiculaire. Les molécules ainsi tournées vers l'astre seront, par suite, attirées plus fort que les autres et, grâce à leur fluidité, obéissant à cette attraction, formeront à la surface de l'Océan une extumescence liquide, toujours tournée vers l'astre dont l'attraction lui a donné naissance, et le suivant dans son mouvement : c'est la marée.

Mais la Lune n'est pas seule, au voisinage de la Terre : il y a aussi le Soleil. Le Soleil est situé plus loin et nous donnera donc une attraction qui, si elle est fortement diminuée par son grand éloignement, sera en partie compensée par l'énormité de sa masse. Le calcul montre que l'attraction due au Soleil sera d'environ la moitié de celle de la Lune. Ce sera donc l'action de celle-ci qui sera prépondérante, et celle du Soleil ne fera que l'amplifier ou la diminuer de moitié, suivant que, par les positions relatives des deux astres, leurs actions s'ajoutent ou se retranchent l'une de l'autre.

Voilà donc pourquoi nous observons la prépondérance de la Lune : la marée, en effet, suit les mouvements de cet astre, et au lieu d'avoir lieu toutes les vingt-quatre heures, elle a lieu toutes les vingt-quatre heures et cinquante minutes, durée d'un « jour lunaire ».

Voilà pourquoi, aussi, deux marées consécutives n'ont pas la même importance : c'est que les positions relatives de la Lune et du Soleil par rapport à la Terre ne sont pas les mêmes deux jours de suite : il y aura donc des marées de « vives eaux » et des marées de « morte eau » ; voilà pourquoi, enfin, les marées d'équinoxe sont plus fortes que les autres, car c'est aux équinoxes que le Soleil ou la Lune sont le mieux placés pour combiner leur attraction sur les eaux de l'Océan.

Cette théorie si simple explique les grandes lignes du phénomène : elle n'en explique pas les particularités ; en effet, si l'on soumet au calcul l'attraction lunisolaire, on trouve que la marée océanique maxima doit être de quelques décimètres seulement. Or, à Saint-Malo, elle est de quinze mètres aux équinoxes !

Il était donc nécessaire de compléter la théorie de Newton : c'est ce qu'a fait Laplace. Au lieu de traiter la question de la marée comme un problème « d'équilibre », il l'a traitée comme un problème de « mouvement ». Cette extumescence liquide qui suit le mouvement de la Lune, c'est une « onde » qui se propage à travers l'Océan, avec une certaine vitesse : c'est donc un mouvement ondulatoire dont il faut étudier la progression dans la masse de la mer. Sa vitesse dépend de la profondeur des configurations géographiques, indépendamment des phases des astres attirants. Quand cette « onde de marée » quittant l'Océan profond arrive au voisinage des côtes où le fond est plus rapproché de la surface des eaux, la force vive imprimée à la grande masse de l'Océan profond se trouve communiquée à la masse beaucoup plus faible de l'eau qui repose sur le « plateau continental », sur ce soubassement sur lequel semblaient bâtis les continents : cette eau prendra donc une vitesse plus grande, puisque sa masse est moindre, et si, par-dessus le marché, cela se passe dans un estuaire, dans une baie dont la configuration soit propice, le flot, animé de la force vive qu'il a reçue, atteindra en s'y engouffrant une hauteur considérable : 15 mètres à Saint-Malo, 21 mètres dans la baie de Fundy, sur la côte de la Nouvelle-Écosse.

* * *

Ces marées, avec toutes leurs particularités, on est arrivé à les prédire et à les prédire « graphiquement » : c'est à lord Kelvin qu'est due cette conquête de la science.

Si l'on voulait soumettre au calcul direct les actions du Soleil et de la Lune, avec les complexes facteurs qu'introduisent leurs changements fréquents de position, de distance, par rapport à la Terre et entre eux, le problème dépasserait les forces de l'analyse mathématique : on l'a simplifié, en imaginant des *lunes fictives*, qui se mouvaient toutes circulairement autour de l'équateur terrestre, mais dont chacune aurait une masse et une période calculées de telle manière qu'elle représente un des éléments du mouvement de l'un des astres attirants. On a ainsi une série de satellites fictifs, nombreux, c'est vrai, mais se mouvant dans des conditions dont la simplicité théorique permet aisément le calcul. Chacun de ces astres imaginaires engendrerait, s'il était seul, une « onde de marée » accessible facilement aux opérations des mathématiciens.

Mais la physique et la mécanique nous enseignent, l'une par l'expérience, l'autre par le calcul, que les mouvements ondulatoires peuvent se combiner, chacun pouvant se propager comme s'il était seul : on sera donc ramené à combiner une série d'ondes élémentaires dont on connaît les caractéristiques individuelles. Cette combinaison se fait mécaniquement, par un système de bielles et de manivelles dont chacune a son mouvement de rotation, son amplitude et son « décalage » réglé de façon à représenter l'une des ondes dont il s'agit. Ces mouvements sont tous rendus connexes les uns des autres par un fil, une petite « courroie de transmission » qui embrasse tous les arbres, et dont l'extrémité libre porte un crayon : le système trace ainsi, sur un papier tournant, une courbe qui est celle de la marée, avec toutes ses complexités. Ainsi une ingénieuse combinaison mécanique fait aisément un travail à peine réalisable par l'analyse mathématique. Cette méthode élégante se nomme l'*analyse harmonique* ; elle est employée aujourd'hui par MM. Hatt et Rollet de l'Isle pour le calcul des marées à l'usage de la marine française.

Ces ondes de marée se transmettent librement dans les grands océans comme l'Atlantique, le Pacifique et surtout les mers du Sud où elles ont peut-être leur origine. Les mers de peu d'étendue et presque fermées comme la Méditerranée ne leur offrent pas un champ de propagation assez grand pour permettre à un « régime » de s'y établir : il n'y aura donc, dans ces mers, que des marées nulles ou négligeables.

Tel est le phénomène de la marée, tel que l'ont éclairci les travaux des océanographes modernes. On sait l'importance des marées pour la navigation : demain, peut-être, la force formidable qu'elles représentent, transmise au loin par l'électricité, remplacera la houille dans l'industrie. L'Océanographie n'est donc pas une science de théorie pure : elle a de grandioses applications.

Je dirai prochainement comment elle peut, comment elle doit, comment elle va être enseignée à Paris, grâce à la générosité éclairée du Prince de Monaco.

ALPHONSE BERGET.

La Vie Artistique

Au sujet du vol de l'acte de naissance de Goethe dans les archives de l'état-civil de la ville de Francfort, la note suivante a été publiée : « L'acte de naissance de Goethe, conservé dans les registres des naissances de notre ville, a été arraché et dérobé. Des recherches viennent d'être faites dans nos archives et ont permis de constater qu'un second acte de naissance de Goethe se trouve dans un autre registre. Lequel des deux est l'original ? Il est difficile de se prononcer là-dessus avec certitude. Ni l'un ni l'autre ne porte de signature. L'exemplaire que nous avons encore entre les mains renferme des surcharges, mots rayés ou corrections qui laisseraient croire que celui-là est bien l'original, tandis que celui qui a été volé paraît être une simple copie mise au net. » On sait que Goethe naquit à Francfort, le 28 août 1749, au n° 23 de la rue dite Grosse Hirschgraben. La maison fut complètement restaurée et l'aspect de sa façade principale modifiée en 1755. Depuis, elle a subi des réparations qui n'ont pas altéré sa forme générale. C'est là que Goethe écrivit *Werther* en six semaines, du 1^{er} février 1774 à une date du milieu de mars qui n'est pas exactement précisée.

Le chef d'orchestre Hans Richter a raconté au rédacteur d'un journal viennois que le 25 août 1908 est pour lui un anniversaire d'un genre tout particulier, car c'est à cette date de mois et de quantième qu'il dirigea pour la première fois la représentation d'un opéra, il y a juste quarante ans. C'était en 1868 ; Hans Richter avait obtenu, sur la recommandation de Wagner, la place de chef des chœurs au théâtre de la cour. Le 25 août était à la fois le jour de fête patronal et l'anniversaire de la naissance du roi de Bavière, Louis II. Il y eut à cette occasion une représentation de gala dont la direction fut confiée à Richter, alors âgé de vingt-cinq ans. On donnait *Guillaume Tell*. L'œuvre de Rossini fut donc le premier opéra qu'il dirigea le plus réputé des chefs d'orchestres wagnériens.

Parmi les livrets d'opéras, au nombre de plus d'une centaine, que le poète italien Félix Romani a donnés au théâtre, il n'en est guère de plus charmant que l'*Elisire d'amore*. Le sujet est le même que celui de l'opéra d'Auber, *le Philtre*, joué à Paris en 1831. L'histoire du petit chef-d'œuvre de Donizetti est intéressante. L'impresario du vieux théâtre de la Canobbiana, à Milan, s'était engagé à donner à son public un opéra nouveau à une date fixée, mais, prévoyant des frais et craignant de courir des risques, il manœuvrait de façon à pouvoir esquiver sa promesse. Il ne restait plus que quinze jours avant l'époque convenue. L'impresario, voulant mettre les apparences de son côté, alla trouver Donizetti. « Cher maître, lui dit-il, j'ai besoin d'un opéra nouveau dans quinze jours, consentiriez-vous à l'écrire ? » Il s'attendait à un refus et comptait bien s'excuser auprès de qui de droit, en alléguant l'impossibilité de trouver un compositeur. Mais Donizetti, piqué dans son orgueil, accepta l'offre qui lui était faite. Pourtant, il n'était pas suffisant d'avoir du courage et une rare facilité d'invention ; encore fallait-il se procurer un libretto. Félix Romani se trouvait alors précisément à Milan ; il venait d'avoir des démêlés avec Bellini, à cause de l'insuccès de *Beatrice di Tenda* que l'on s'accordait à lui attribuer. Donizetti le mit au courant de l'affaire et conclut ainsi : « Si, en quinze jours, je dois écrire une partition, il est logique tout au moins que toi tu me fournisses un libretto dans l'espace d'une semaine. » Romani, doué d'un talent d'assimilation prodigieux, s'exécuta ; sa besogne fut faite et bien faite. Donizetti ne se mit pas en retard non plus. Il eut même soin, pendant que son collaborateur alignait ses vers, de

surexciter sa verve par des saillies comme celle-ci : « Rends-toi bien compte, mon ami, que nous avons une prima donna du pays des Germains, un ténor qui bégaye, un chanteur bouffe qui a la voix d'une chèvre et une basse française qui ne vaut guère mieux que ses partenaires : pourtant il faut que nous sortions de là couverts de lauriers ». Ils en sortirent triomphants ; compositeur et librettiste obtinrent le plus grand succès le jour de la première, et beaucoup pensent en effet que l'ouvrage né en de si singulières circonstances est le plus gai, le plus délicat, le plus ingénu et le plus original des opéras bouffes qu'ait produits l'Italie, exception faite cependant pour *le Barbier de Séville*.

La ville de Jesi, où est né Pergolèse, et celle de Pouzzolles, où il est mort à vingt-six ans, le 16 mars 1736, vont élever un monument à sa mémoire à l'occasion du deuxième centenaire de sa naissance, qui tombe en 1910. Nous lisons à ce sujet dans *Il mondo artistico* : « Le monument de Giambattista Pergolesi sera érigé sur la place dello Statuto, à Jesi. Le sculpteur Lorenzetti a su former un ensemble harmonieux de la statue et de son piédestal. Vers le milieu du bloc de marbre est reproduite une épinette semblable à celle dont le clavier faisait vibrer, sous les doigts de Pergolesi, les notes du *Stabat mater* et de la *Serva padrona*. A l'endroit que devaient occuper les pédales de l'instrument, sort en jet une eau destinée à être recueillie dans un bassin. C'est le symbole de l'inspiration mélodique du compositeur dont la source n'est jamais tarie et doit jaillir éternellement. A droite du piédestal se trouvent deux figures gracieuses représentant « le son » et « le chant ». Au-dessus, vers la partie gauche du monument, est la statue du maître dans une pose inspirée. Il écoute attentivement les sons qui lui parviennent, venant d'un groupe placé devant ; sa main droite est doucement étendue comme pour indiquer qu'il tâche de favoriser l'essor de la musique et d'en diriger l'exécution. Derrière le piédestal, on lit ces paroles pleines de tristesse : *Amore che piange sulla donna amata* (Amour qui pleure sur la femme aimée). Le sculpteur fait ici allusion à la passion de Pergolesi pour Donna Maria Spinelli, telle que nous l'a conservée la légende. Tout près seront gravés les titres des opéras qui causèrent au maître tant d'amertume. Du lierre et des roches semblent vouloir masquer ces inscriptions, tandis que des motifs musicaux, entourés de branches de laurier, se dégagent tout auprès. Le monument aura cinq mètres de hauteur, autant de largeur et se détachera sur un fond de verdure. L'inauguration aura lieu le 25 septembre 1910. »

L'explorateur Sven Hedin a fait le récit de ses aventures et de ses impressions au Thibet. M. Sven Hedin dit que la musique religieuse a été, dans ce pays, l'une de ses plus grandes jouissances. Il décrit à peu près ainsi celle qui accompagne les cérémonies du culte. « La voix est toujours employée dans son registre moyen. Les chants résonnent avec une fraîcheur juvénile, mais à travers des draperies blanches, épaisses et compactes, qui leur enlèvent toute âpreté et les dégagent de tout ce qui pourrait paraître une recherche de l'effet. Ils se déploient en larges ondes sonores à travers les galeries voûtées des temples aux vastes proportions, formant un chœur saisissant qui fait entendre des hymnes de paix, d'amour et de céleste espoir. Par intervalles s'y mêlent des sons graves d'instruments à vent qui rappellent les bassons, puis les battements rythmiques des cymbales, pendant que les flûtes, dominant ces harmonieux ensembles, dégagent, au-dessus, des mélodies claires et cristallines. Entre temps, les tambours, placés dans des replis des murs ou sur des terrasses, scandent au milieu de tout cela leurs battements sonores et menaçants. Mais, à la fin, la voix humaine s'élève victorieuse au-dessus de ce chaos, formant de larges trainées d'accords. Il semble que cette voix nous emporte bien loin des peines et des souffrances de la terre. »

Une improvisation de Rubinstein a été racontée en ces termes par M. Carl Goldmark dans la revue *Die Musik* : « Il y a bien longtemps que je l'ai vu pour la première fois et je l'ai revu, depuis, toutes les fois qu'il est venu à Vienne, ce qui lui arrivait fréquemment.

Pendant l'été de 1860, il avait loué à proximité de cette ville, dans le village de Neu-Waldegg, une maison de campagne dans laquelle il travaillait assidûment à son opéra *les Enfants des Landes* (joué à Vienne le 20 février 1861, texte de Julius Mosenthal). Un jour, je lui amenai deux de mes amis, un violoniste et un violoncelliste, pour jouer mon nouveau trio en Si bémol majeur. Rubinstein exécuta la partie de piano et ne manifesta son sentiment que par ces mots : « Jouez assidûment Mozart ! » Après le déjeuner qui fut modeste, car c'est la femme du jardinier qui nous l'avait préparé, nous primes une tasse de café dans le jardin. La conversation tomba, entre autres choses, sur les symphonies de Beethoven et sur le caractère humoristique de la huitième que l'on rencontre si rarement dans les autres. Tout à coup nous entendîmes un orgue de Barbarie dans le jardin d'à côté ; il jouait précisément le motif du dernier morceau de cette symphonie, mais dans une mesure à trois-quatre, en mouvement de valse. Cette coïncidence était singulière ; elle nous égaya beaucoup. A la tombée du jour, nous rentrâmes dans le salon où se trouvait le piano. Rubinstein s'assit devant le clavier et se mit à improviser d'abord au hasard de sa fantaisie, puis, attaquant le motif de valse que l'orgue de Barbarie nous avait fait entendre avec tant d'à-propos, il en tira les variations les plus diverses de rythme et de coloris, en contrepointa la basse, le traita en canon, en fugue à quatre parties, et, revenant ensuite à des formes plus simples, en fit un lied populaire, une mélodie dans le style de celles de Beethoven et une valse viennoise avec des harmonies appropriées. Il termina par les traits les plus brillants, maintenant toujours le thème principal en relief, pendant qu'une avalanche de notes s'abattait sur lui comme une rafale d'orage. C'était superbe ! Je n'avais jamais eu l'idée d'une pareille improvisation ; c'est un art qui, malheureusement, est aujourd'hui entièrement perdu. Et comme c'était joué ! Qui n'a pas entendu la sonate en Ré mineur de Beethoven ou bien l'émouvante « Plainte d'Orphée » (deuxième morceau) du concerto en Sol majeur de ce maître, joués par Rubinstein, ignore encore ce que c'est que le jeu du piano. Le souvenir qu'a laissé Rubinstein dans ces morceaux survit dans le cœur de milliers d'auditeurs. Hélas ! si longtemps que nous puissions en garder la mémoire, il faudra bien qu'un jour toute trace en soit effacée. »

M. Carl Goldmark est âgé de 78 ans, mais il a conservé toute sa fraîcheur d'esprit. Son dernier opéra, *le Conte d'hiver*, a été joué à Vienne le 2 janvier dernier et il ne renonce pas à en composer d'autres.

Mozart fut et resta, malgré les 626 morceaux qu'il avait composés, jusqu'à la fin de sa vie, pauvre et nécessiteux ; *Don Juan* lui a été payé 500 thalers, *les Noces de Figaro*, 100 ducats. Schubert manqua souvent des choses les plus nécessaires, et il est bien connu que les plus célèbres de ses lieder furent abandonnés aux éditeurs en manuscrit moyennant quelques kreutzers. Beethoven a vécu des années dans des conditions si précaires que ses amis durent lui assurer une pension de 4.000 florins. Pour sa partition du *Freischütz*, Weber reçut de l'intendance des théâtres de la Cour à Berlin seulement 80 frédéric d'or, sur lesquels il dut prélever une part destinée à indemniser son librettiste. Lorsque l'ouvrage ayant réussi au delà de toute attente, l'administration du théâtre eut encaissé, grâce à ce succès, plus de 30.000 thalers, le comte Brühl crut être généreux en envoyant à Weber un cadeau de 100 thalers. Le maître se contenta de retourner la somme, montrant ainsi son dédain pour un procédé aussi pitoyablement mesquin. Des années de soucis pour l'existence hâtèrent la fin de Lortzing, un des plus sympathiques compositeurs de l'Allemagne, et l'on sait combien Wagner fut pauvre avant que la faveur de Louis II ne l'eût tiré de ses embarras. Par contre, Meyerbeer, Mendelssohn et Liszt reçurent de brillants honoraires. Brahms, en particulier, vendit cher ses ouvrages. Sa troisième symphonie lui fut payée 50.000 francs.

Au pays de Barbey d'Aureville

Saint-Sauveur-le-Vicomte est une jolie bourgade, à quatre lieues de Valognes, que Barbey a souvent habitée aussi et qu'il appelait la ville de ses spectres. Ces noms

